

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2023**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 16 janvier 2023

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 28 novembre 2022.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.1-004/2023 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal a délibéré sur le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2022, dressé par Madame Nathalie ROUSSEAU, Maire.

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice considéré, le Conseil Municipal :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif, comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	713 409,87 €	1 145 791,75 €
	Section d'investissement	611 145,68 €	630 153,84 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Section de fonctionnement		2 007 884,99 €
	Section d'investissement		223 951,20 €
	TOTAL (réalisations + reports)	1 324 555,55 €	4 007 781,78 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2023	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	170 000,00 €	0,00 €
	TOTAL RAR (à reporter en 2023)	170 000,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	713 409,87 €	3 153 676,74 €
	Section d'investissement	781 145,68 €	854 105,04 €
	TOTAL CUMULE	1 494 555,55 €	4 007 781,78 €

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20230123-2023DEL004-DE
Reçu le 30/01/2023



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR

Arrête et approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTES :

13 POUR

1 ABSTENTION

(Mme Le Maire ne votant pas son compte administratif)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 janvier 2023
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20230123-2023DEL004-DE
Reçu le 30/01/2023

